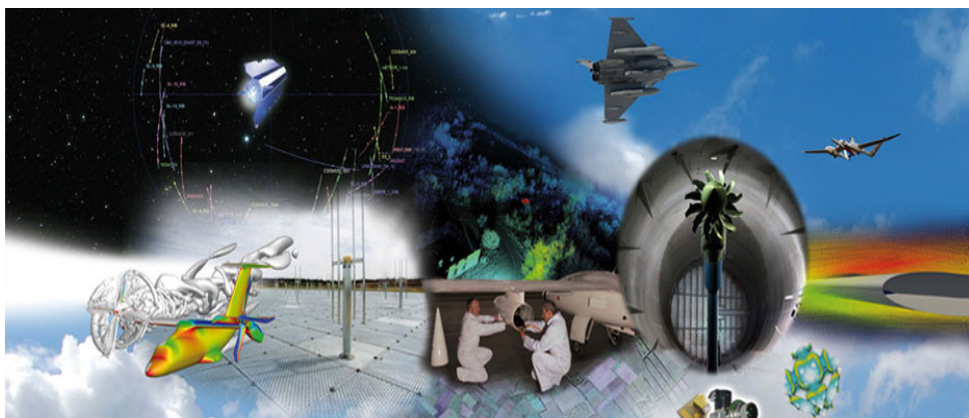




L'ONERA* UNE HISTOIRE, DES SAVOIRS, DES PERSONNELS HAUTEMENT QUALIFIES



DES AMBITIONS, DES PROPOSITIONS ET DES EXIGENCES POUR LA FRANCE

* OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES

Mai 2016

CONTEXTE

Alors que le discours gouvernemental considère à juste titre la Recherche comme un élément majeur pour l'avenir du pays, les financements publics ne sont pas à la hauteur de cette ambition.

L'Etat met en place un plan d'économie de 50 Md€, et accorde dans le même temps des allègements massifs de charges essentiellement aux grands groupes privés par des mesures telles que le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) ou le Crédit Impôt Recherche (CIR), privant les organismes publics (recherches, hôpitaux, etc.) de moyens indispensables.

Force est de constater le manque d'une véritable politique publique donnant un sens et des perspectives qui répondent aux grands défis sociétaux, environnementaux, sociaux voire de souveraineté nationale.

Les activités de recherche aéronautique et spatiale sont évidemment concernées. La privatisation de l'industrie aéronautique s'est accompagnée d'une perte de stratégie étatique en matière de développement à long terme de la Recherche dans notre pays et au sein de l'Union Européenne. Ainsi, les financements passent de plus en plus sous la maîtrise des industriels et de leurs actionnaires, sans contrôle de l'utilisation des fonds publics. Ces acteurs privés conduisent une Recherche à court terme, dans une conception purement concurrentielle et de profit.

L'ONERA se trouve ainsi en position de fragilisation, précisément du fait des désengagements de la puissance publique.

Ce livret, élaboré par les syndicats CGT de l'ONERA et la Fédération CGT de la Métallurgie, vise, à partir d'un historique, d'un état des lieux et de repères, à soumettre leurs analyses ainsi que des perspectives et exigences pour redonner à l'ONERA une véritable mission de **Recherche Publique** en relation avec l'industrie.

CONTACTS



Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris – Case 433 – 93514 MONTREUIL CEDEX
Pour tout contact : 01.55.82.86.12
ou par courriel : fatima.gallois@ftm-cgt.fr

Syndicat CGT-ONERA : cgt-central@onera.fr
Tél : 01.80.38.60.39

L'ONERA NÉ D'UNE AMBITION NATIONALE

Dans la continuité du programme du Conseil National de la Résistance (CNR), afin de relancer une industrie aéronautique nationale, l'**Office National d'Etudes et de Recherches Aéronautiques** (ONERA) a été créé le 3 mai 1946 par décret

du ministre communiste de l'armement Charles Tillon, avec le soutien de Frédéric Joliot-Curie, et fut placé sous tutelle unique du ministère de la Défense. Les missions de l'ONERA, définies en 1946, sont celles reprises en 2008 dans le code de la Défense :

- développer et orienter les recherches dans le domaine aérospatial ;
- concevoir, réaliser et mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ces recherches ;
- assurer, en liaison avec les services ou organismes chargés de la recherche scientifique et technique, la diffusion sur le plan national et international des résultats de ces recherches, en favoriser la valorisation par l'industrie aérospatiale et faciliter éventuellement leur application en dehors du domaine aérospatial.

Par cette décision, l'Etat français se dote d'un outil de pilotage : l'ONERA. C'est cette même logique qui a prévalu en 1961 avec la création du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales). Le A de ONERA devint alors « Aérospatiales » et non plus seulement « Aéronautiques ».

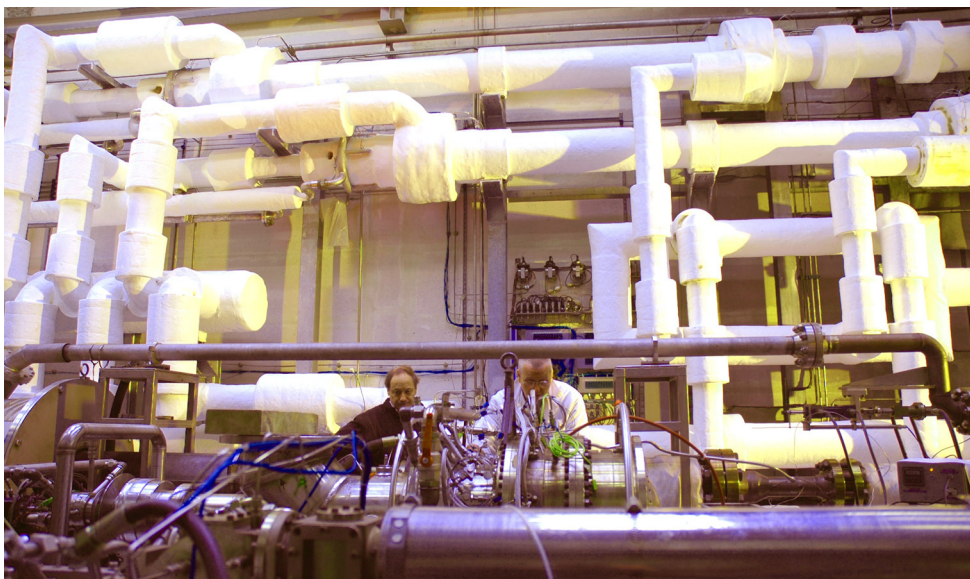


Photo ONERA - «Le banc de combustion M1 de Palaiseau»

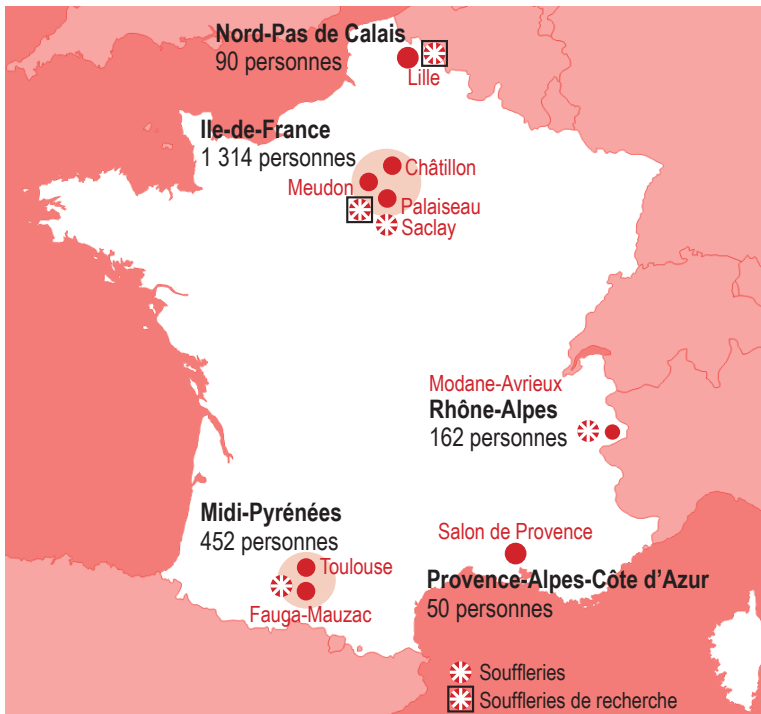
ATOUTS ET MISSIONS DE L'ONERA

L'ONERA est un fleuron français reconnu mondialement pour la qualité de son personnel et son excellence scientifique. Il contribue depuis 70 ans à l'épopée aérospatiale mondiale. **Son potentiel scientifique réside principalement dans son**

personnel qualifié, compétent, détenteur de décennies d'expériences, de savoir-faire et de liens humains avec d'autres secteurs de la recherche.

La vocation de l'ONERA est de développer et d'orienter les recherches pour l'industrie aérospatiale en anticipation des besoins du pays. Ses activités ont pour objectif de maintenir une expertise multidisciplinaire, en amont des études industrielles.

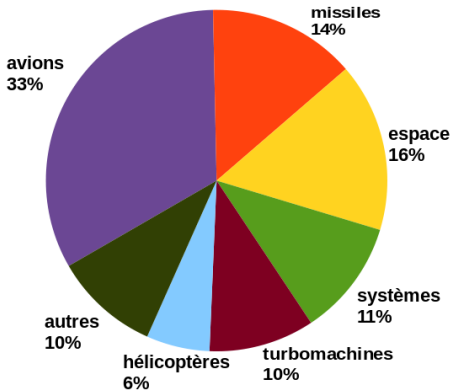
Il possède de nombreux équipements expérimentaux reconnus mondialement dont le premier parc de souffleries en Europe. Les outils d'exploration expérimentaux et numériques sont uniques pour l'optimisation et la validation des projets industriels d'envergure, civils et/ou militaires, comme les lanceurs, avions, satellites, missiles, radars et autres drones...



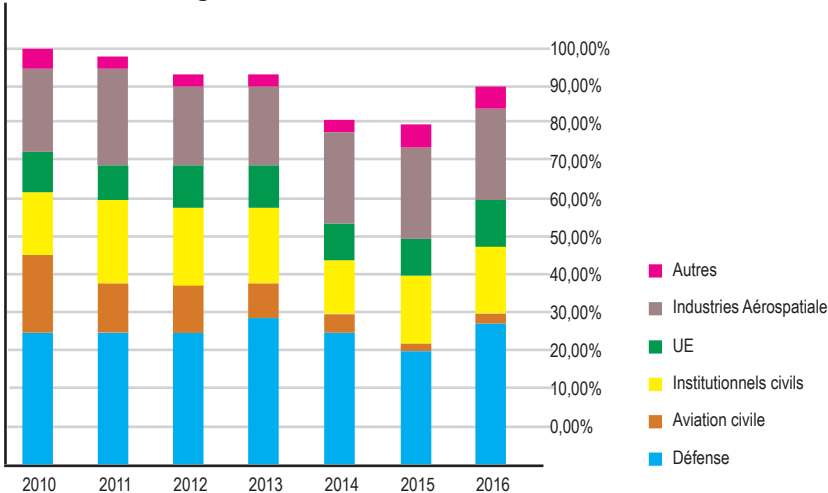
L'ONERA et ses contributions dans l'Aéronautique et le Spatial

Les études menées dans les multiples disciplines de l'Office (Aérodynamique, Propulsion, Structure et aéro-élasticité, Matériaux, Aéro-acoustique, Mécanique du vol, Radar ...) ont contribué à de nombreux grands programmes industriels dès les années 1950. Par exemple : les avions Mystère, Mirage et Rafale de Dassault, les avions Caravelle et Concorde, toute la gamme Airbus (A300 à A400M), tous les missiles à Statoréacteur, les fusées Ariane de 1 à 6, le sous-marin Triomphant. Ces recherches sont à l'origine de nombreux brevets.

Répartition des activités de l'ONERA par finalité :



Evolution et origine des financements contractuels



L'Office est le cœur de la recherche aéronautique et spatiale française et son expertise est nécessaire au pays et à l'industrie, à l'aide au développement des projets scientifiques et techniques ainsi qu'au soutien à la prise de décision.

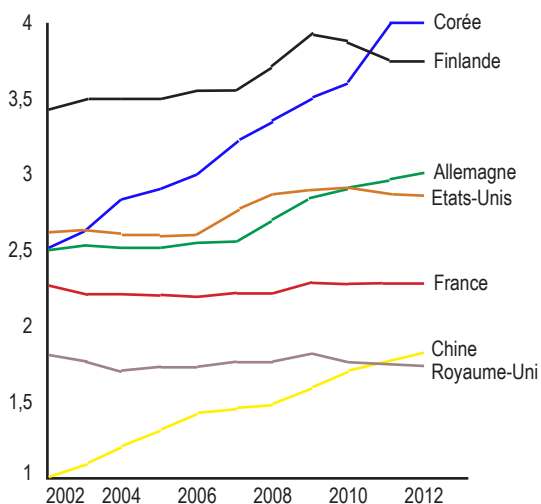
EVOLUTION DE LA RECHERCHE AEROSPATIALE DE 1997 A 2016

L'industrie aérospatiale livrée à la loi du marché

Le virage vers la privatisation de l'industrie aéronautique s'amorce par un acte politique : la privatisation de la société Aérospatiale. Celle-ci est actée en 1999 dans une fusion avec Matra Hautes Technologies d'où naît Aérospatiale-Matra. Le second acte arrive en 2000 avec la fusion de Aérospatiale-Matra, DASA (Allemagne) et CASA (Espagne) pour créer EADS.

Airbus créé en 1970 dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui est fondé sur une coopération entre quatre pays est intégré à une société de droit privé (EADS). Ce sera la même démarche en 2004 avec SAFRAN, issu de la fusion de la SNECMA (Société Nationale) et de SAGEM.

Evolution de la Dépense Intérieure de Recherche et de Développement (DIRD*)/PIB



* La DIRD correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds

La DIRD en France stagne depuis 2002 alors qu'elle progresse fortement dans d'autres pays. 7^e en 1995, la France chute en 15^e position en 2011.

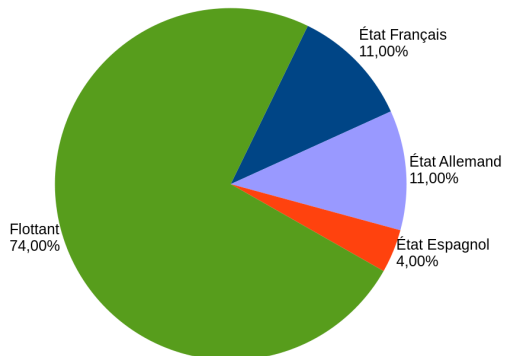
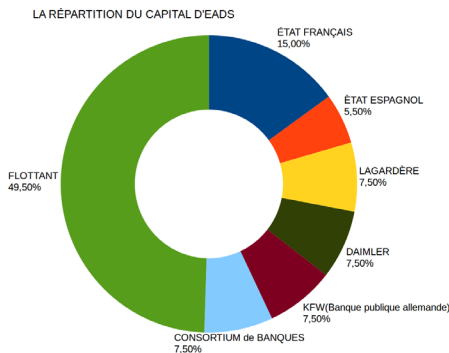
C'est la fin de « l'air industriel » et le début de l'ère financière !

En 2016, les États français et allemands ne détiennent plus chacun que 11% d'Airbus Group (ex-EADS), l'Espagne est descendue à environ 4%. Le géant Airbus Group appartient désormais à hauteur de 74 % aux capitaux flottants de type « fonds de pension américains ». Le Qatar en détient 6% !

Ce type de capital, devenu majoritaire, est le plus volatil et le plus exigeant en termes de rentabilité financière à très court terme, alors que l'industrie aéronautique a besoin de temps, d'investissements importants, durables et stables.

En parallèle, les développements industriels Français et Européen sont passés d'une logique de coopération à une logique de compétitivité qui s'est étendue jusque dans les organismes de recherche (ONERA, CNRS, CEA...). On assiste ainsi à leur cloisonnement et à leur mise en concurrence entre eux par les industriels. A l'ONERA, les Départements de recherche sont aussi mis en concurrence en interne.

La députée Mme Isabelle Bruneau, dans son avis à l'Assemblée Nationale¹ portant sur le Projet de Loi de Finances 2016, indique clairement que « toute réduction de l'effort dans le domaine de la préparation de l'avenir de la filière aurait des conséquences directes et durables sur l'emploi industriel ». Mais on n'est pas à une contradiction près, prétendre conserver les compétences quand on abandonne certains domaines essentiels... comme par exemple, l'activité expérimentale portant sur les turbomachines.



Évolution du capital flottant entre 1999 et 2016 avec la création d'Airbus Group

L'épopée des turbomachines à l'ONERA : Au début des années 1990, la communauté nationale des spécialistes (institutionnels, enseignement supérieur et industriels) des turbines aéronautiques et spatiales a redéfini les besoins expérimentaux nécessaires à la validation des codes numériques de conception de ces éléments de moteurs. Une opération intermédiaire en partenariat avec EDF, SNECMA et Turboméca est décidée, consistant à créer un banc de turbine froid **VEGA2**, représentatif d'un étage de turbine Haute Pression, dédié à la validation des codes numériques instationnaires. Celui-ci sera réalisé en 4 ans, implanté dans la soufflerie S5 de Chalais Meudon et opérationnel en 1998 pour un coût de 2 M€.

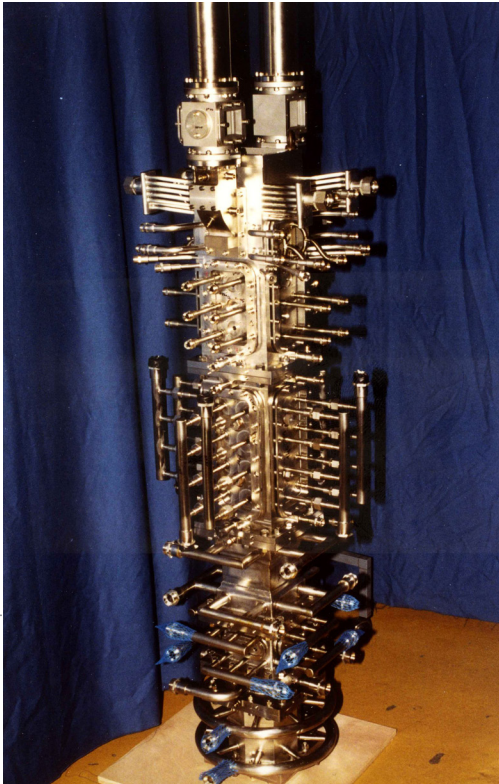


Photo ONERA - «Maquette de statoréacteur de recherche»

En parallèle, le projet **TURMA** est lancé courant 1997. La modification des spécifications techniques en cours de projet fera doubler l'enveloppe financière prévue initialement et conduira à une mise en condition opérationnelle fin 2007. L'essai de réception du banc avec la turbine High Lift 2 de SNECMA sera réalisé en 2008. Le coût final de l'investissement avec l'essai de réception sera de 16 M€.

Ces deux projets lancés par l'Office voient leurs équipes expérimentales se déliter faute de remplacement. Suite au départ en retraite fin 2007 du chef de projet, ces deux installations ont été arrêtées. Le banc VEGA 2 de Chalais-Meudon n'a fourni qu'environ 40% des données espérées et le banc TURMA de Modane n'a jamais été utilisé ! De ces opérations, on peut tirer quelques enseignements :

- Absence de programme scientifique à court, moyen et long terme.
- Pilotage de l'Office par les services éta-

tiques et/ou par les industriels sans être assuré de leur soutien et/ou financement.

- Absence de politique prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Incapacité à s'organiser pour gérer les projets d'une certaine ampleur.
- Difficultés à fédérer des compétences multidisciplinaires avec des départements devenus centrés exclusivement autour de leur domaine scientifique.

Des chercheurs en quête de financements

Une perte d'énergie en recherche de financements

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR²), qui est chargée de financer des projets de recherche soumis à candidature, montre des chiffres éloquentes en 2014, avec seulement 8,5% des projets globalement acceptés ! Une situation de pénurie conduisant à des pertes d'énergie des chercheurs en quête de financements pour les activités menées par le personnel de l'ONERA, comme pour celles des autres organismes de recherche.

Les financements publics au profit des industriels (PIA, CIR, CICE...)

Ces travers naissent d'un choix de financement tourné vers des entreprises privées par l'intermédiaire des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), CIR, CICE et autres panoplies d'aides au détriment de dotations aux entreprises publiques. Dans les organismes de recherche, nous assistons à la transformation du métier de chercheur en celui de commercial et gestionnaire de budget.

• Les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA)

Pour la période 2010/2011 (PIA1), ces financements publics d'un montant de 1,5 Md€ pour l'action Aéronautique, ont été ainsi largement captés par les industriels. L'ONERA n'a bénéficié d'aucun soutien financier destiné à des projets de Recherche et Développement (R&D) dans ce cadre. Il a juste assuré le rôle d'opérateur de l'Etat pour la redistribution de cette enveloppe. Pour la période 2013/2014 (PIA2) avec toujours 1,2 Md€ pour l'action Aéronautique... Combien en actions R&D pour l'ONERA ?

• le Crédit Impôt Recherche (CIR)

Force est de constater qu'il est alloué principalement aux grands groupes industriels privés pour atteindre un total de 6 Md€/an en 2015 sous forme de niches fiscales.

L'ensemble de ces financements publics permet à des grands groupes privés de geler leurs investissements en R&D sur fonds propres pour augmenter leurs profits à court terme. C'est notamment le cas pour AIRBUS Group qui se fixe comme objectif premier de produire à court terme.

Ces choix de financements publics, sans aucun contrôle sur leur finalité, met-

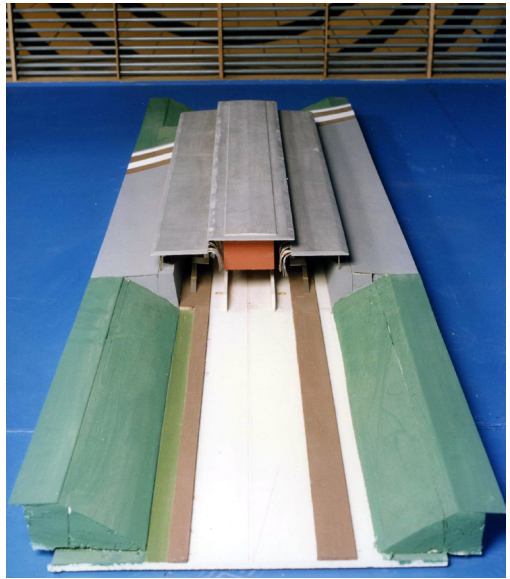
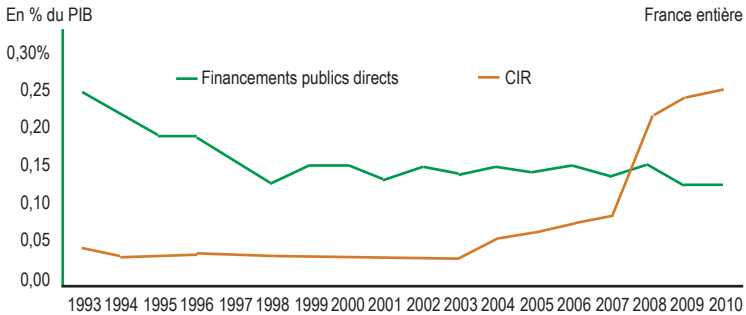


Photo ONERA - «Maquette de la Gare TGV de Valence dans la soufflerie horizontale de Lille»

tent en péril une véritable préparation de l'avenir industriel de la France pour soutenir la recherche à long terme, comme celle réalisée par l'ONERA.

Les aides publiques pour les actionnaires privés sont bien le résultat de décisions politiques !

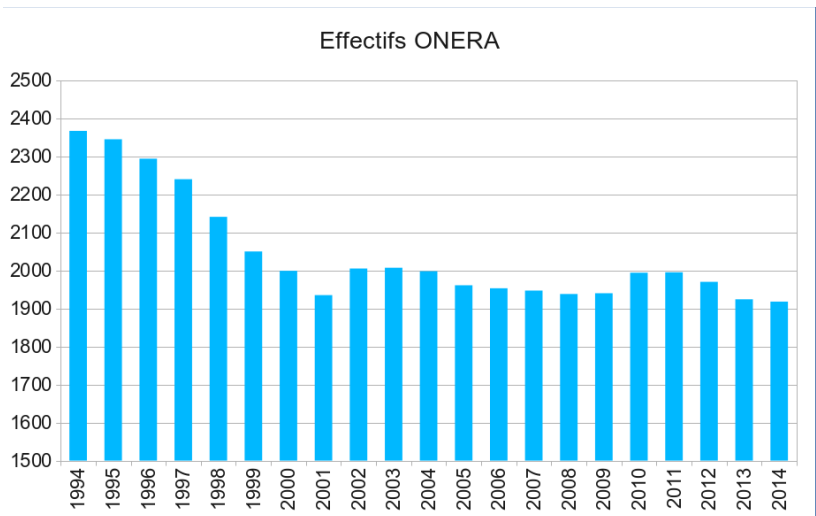
Financement de la recherche en entreprises



Source : L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France n°6 - février 2013

Le soutien public à la recherche privée via le CIR s'est considérablement accru depuis 2005.

Et à l'ONERA, pendant ce temps-là, les effectifs sont passés de 2 370 à 1 894 personnes entre 1994 et 2015, soit une baisse de 20%, avec notamment la perte de savoir-faire dans les activités expérimentales. Les effectifs permanents continuent de diminuer et sont affichés à 1 779 pour 2016... Jusqu'où faudra-t-il aller ?



Source : Bilans sociaux ONERA

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES ET LEUR ORIGINE

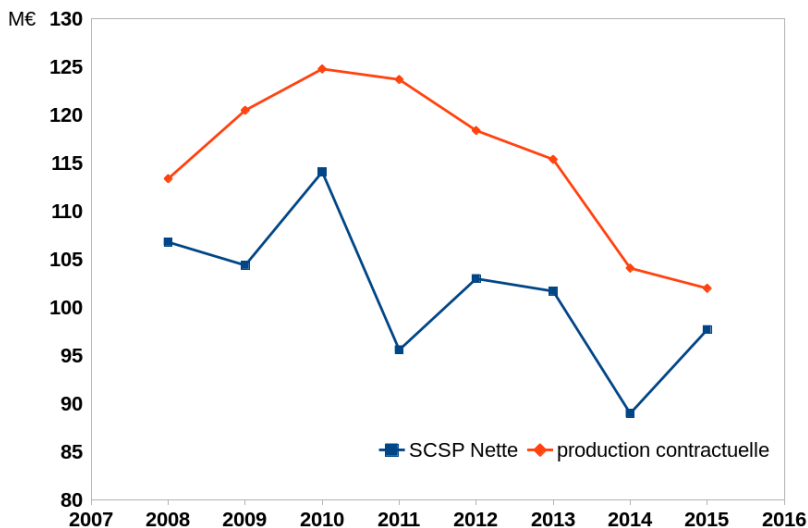
Le niveau réduit de la subvention

Pour la troisième année consécutive, la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), votée par le Parlement, ne permet pas à la Direction de l'ONERA de présenter un budget en équilibre.

Déjà en 2014, l'Office affichait un déficit de 16 M€ principalement dû à une baisse de la subvention. Cette baisse constante de la subvention s'accompagne d'un désengagement des partenaires institutionnels de l'Office (DGA, DGAC, CNES) et d'une baisse des contrats avec les industriels.

Malgré les interventions de Députés et de Sénateurs, proposant des amendements pour l'augmenter, la subvention restera pour 2016 au niveau de 105 M€ alors qu'en 2015 une subvention exceptionnelle de 9 M€ avait été nécessaire pour proposer un budget à l'équilibre. Une fois encore, l'Office a débuté l'année 2016 sans que le Conseil d'Administration n'ait pu adopter le budget, celui-ci n'a été voté qu'en février avec un déficit envisagé de 6,5 M€.

Sur ce sujet, «la rapporteure¹ s'étonne de la part de la subvention dans le budget de l'ONERA. Elle note conjointement avec la députée Marie-George Buffet², la sénatrice Cécile Cukierman⁴ et le député Guy Teissier³ que l'ONERA présente parmi les EPIC de recherche l'un des plus faibles taux de subvention rapporté à son budget global ou au nombre de chercheurs»...



Evolution de la subvention pour charges de service public (SCSP) de l'ONERA

L'année 2016 devrait voir adopter entre l'ONERA et l'État un Contrat d'Objectif et de Performance (COP). Les moyens seront-ils une fois de plus les grands absents de ce contrat ?

Des moyens expérimentaux en souffrance

La montée en puissance des activités numériques s'est faite, à effectif constant et finalement au détriment de l'expérimental. Ce basculement s'est opéré selon cette croyance que l'accroissement extraordinaire des capacités de calcul des ordinateurs permettait de s'affranchir d'essais physiques et ainsi faire des économies. Il n'y a pas qu'aux USA que l'on a pensé cela, en France aussi, certains directeurs en phase avec la DGA ne voyaient que par la « soufflerie numérique » ! Aujourd'hui, en Allemagne, aux USA et en Chine, les projets de nouvelles souffleries sont en croissance, alors qu'en France on ferme nos souffleries (F4 au Fauga, TURMA à Modane, T2 à Toulouse, S2/S5/R3/R5 à Meudon) ou on n'investit pas pour le maintien en condition opérationnelle des équipements depuis des années. L'urgence d'un plan d'investissement de 218 M€ sur 10 ans demandé fin 2014 par l'ONERA, rien que pour les grandes souffleries est la preuve du retard accumulé !

Positionnement de l'Office et rôle des tutelles : un pilotage dommageable

En 1997, le ministère de la Défense a imposé à l'ONERA une baisse de 30% des effectifs qui s'est traduite par des pertes de compétences et l'abandon de certaines activités de fabrication et d'instrumentation de maquettes au profit de la sous-traitance (ateliers, bureaux d'études, etc.). Ainsi nos tutelles se dédouaieraient-elles de financer des moyens expérimentaux modernes et ambitieux. Pour pallier sa diminution de subvention, la DGA nous demande d'augmenter toujours plus notre part contractuelle, tout en sachant par ailleurs qu'une partie de la subvention est détournée pour abonder des contrats industriels dont les enveloppes ne couvrent pas la totalité des dépenses engagées.

Durant cette même période, l'industrie nationale privatisée a détourné à son profit une bonne part des financements des études amont de la DGA, rechantant ensuite à associer l'ONERA à ses développements exploratoires.

La DGA, par son pilotage financier, empêche l'Office d'élaborer une politique ambitieuse de recherche duale civile/militaire et le cantonne essentiellement à des études à finalité militaire. L'absence de visibilité et de notoriété de l'Office semble liée à l'omniprésence du financement de la tutelle militaire.

ANALYSE DE LA SITUATION

Une financiarisation de la recherche

Pour faire face au retrait progressif des dotations d'Etat, l'ONERA, comme d'autres Etablissements Publics comparables, tente de s'adapter en diversifiant les moyens de financement ou en cherchant à augmenter les ressources propres (dividendes versés par les filiales, prestations réalisées auprès des industriels, redevances issues de la valorisation de la recherche...). Cependant, les limites sont vite atteintes et les organismes publics sont contraints de réaliser de nouvelles économies sur le budget de fonctionnement ou sur les emplois, de fermer des installations expérimentales, d'arrêter ou de suspendre certains programmes de recherche. Toutes ces mesures remettent en cause la pérennité du savoir-faire et la maîtrise d'une haute expertise technique.

Dans une économie où la connaissance, la maîtrise d'œuvre et l'innovation seront, demain plus que jamais, les sources de tout développement humain, on mesure bien les conséquences désastreuses d'une telle évolution pour notre pays.

La redirection vers le secteur public de 20% du montant annuel accordé au privé au titre du CIR (Crédit Impôt Recherche) permettrait pourtant de maintenir le financement de la recherche publique.

Des coups portés aux statuts, aux droits et aux emplois

Le désengagement de l'Etat et les baisses de budget s'accompagnent des politiques sociales, salariales et d'intérêt au travail en régression globale : conditions de travail, salaires, recrutements, transmission des savoir-faire, reconnaissance par la promotion, etc.

La Recherche a perdu de son attractivité en raison de deux dérives :

- la perte de la mission initiale de «chercheur» pour s'orienter vers des activités de gestion de projet et de critères de performances calqués sur ceux mis en place par les industriels,
- des conditions sociales, salariales et d'évolution de carrière à minima.

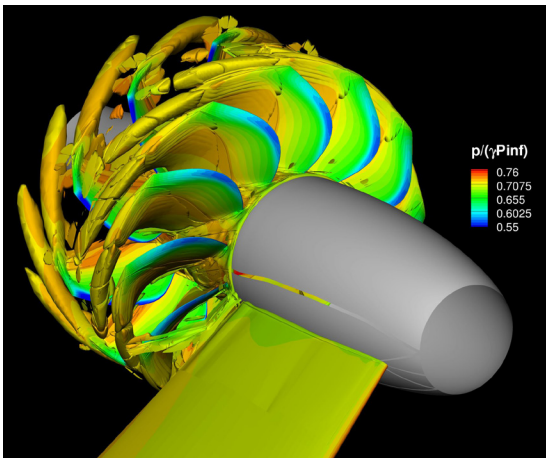
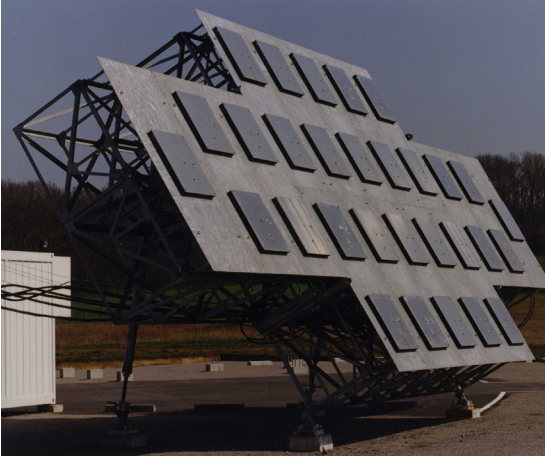


Photo ONERA - Simulations numériques d'un Open rotor à hélices contrarotatives



Nos statuts prévoient un certain nombre de droits, conquis avec le temps, obtenus lors de négociations et en échange d'une modération salariale (comme ce fut le cas pour le passage aux 35h avec le gel des salaires sur 2 ans ou bien la semaine de congés de Noël en compensation d'une non remise à niveau par rapport aux salaires des entreprises du GIFAS).

L'ONERA, via la création de sa future filiale ONERATech, a déjà remis en cause ces statuts et les rémunérations,

en indiquant clairement que seuls le droit du travail général et la convention collective de la métallurgie s'appliqueraient, mais pas les accords de l'ONERA.

Alors qu'une vraie politique d'attractivité sociale et salariale serait nécessaire afin d'éviter le départ des jeunes et la démotivation, c'est l'inverse qui est fait :

- les jeunes techniciens de l'ONERA stagnent aux minima conventionnels de la métallurgie et se retrouvent ainsi sans progression de carrière, toujours réajustés au minimum annuel de leur catégorie !
- les budgets alloués à la formation sont en baisse depuis des années !
- les départs de jeunes ingénieurs augmentent !

Le rapport parlementaire¹ rappelle bien « qu'il est primordial de donner à l'ONERA les moyens de remplir sa mission sans éroder un capital humain qui est sa richesse et sa plus-value ; tout retard pris dans la préparation de l'avenir est, on le sait, exponentiel et quasiment impossible à rattraper [...] Un grand organisme public de recherche aéronautique est vital pour le secteur tout entier. Ce serait une faute politique que de ne pas le soutenir. Seuls des fonds publics peuvent financer des études à risque sur le long, voire le très long terme. L'ONERA étant en quelque sorte l'assurance-vie de l'aérospatiale, il convient de veiller à ne pas déchirer le contrat. »

Une absence de débat national et européen, un manque démocratique

Le plus grand problème est l'abandon d'une vision nationale et européenne de développement de l'aéronautique et du spatial.

Pourtant, les besoins existent pour engager des programmes innovants, incluant des ruptures technologiques, tels que les avions A320NSR, ATR90 ou

les avions de transport hypersonique, les plateformes de satellites de télécommunication...

Sans impulsion, les industriels se recentrent sur la production existante avec quelques améliorations (A320NEO, A330NEO, ATR70NEO, etc.), ce qui se traduit concrètement aujourd'hui par des restructurations chez les industriels avec des pertes d'emploi dans les bureaux d'études de la filière aéronautique.

A l'ONERA, la conséquence directe de cette absence de projets est la chute d'environ 20%, entre 2010 et 2015, de l'activité contractuelle dans les départements scientifiques et les grands moyens techniques, dont les souffleries.

Par exemple, en matière de spatial, la fin des développements après Ariane 5 a entraîné un relâchement des liens du CNES avec l'ONERA depuis une dizaine d'années. La gouvernance des futurs programmes spatiaux (Ariane 6) dont la maîtrise d'œuvre vient juste de passer de l'ESA/CNES aux industriels Airbus Group/Safran ne va pas arranger la donne. Il est annoncé qu'Ariane 6 se fera sans développements majeurs, juste en utilisant des «briques technologiques» existantes !

Ces changements s'opèrent avec le consentement des représentants de la nation. Il est nécessaire aujourd'hui qu'un vrai débat démocratique ait lieu avec les citoyens et au parlement pour redonner à l'industrie aéronautique un souffle nouveau qui réponde aux besoins de progrès social, environnementaux et de développement des populations.



Photo ONERA - «Visualisation de l'écoulement sur un avion de combat futur dans la soufflerie S5 Toulouse»

NOTRE VISION

Redéfinir la place de la Recherche pour répondre aux enjeux

Il n'y a pas d'industrie (étude, fabrication, maintenance) durable sans une place forte consacrée à la Recherche, mais il n'y a pas non plus de Recherche sans une industrie forte. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui que nous sommes face à des enjeux considérables pour répondre à des exigences en matière :

- Sociale et de l'emploi
- Environnementale
- De sécurité
- D'indépendance

Des propositions, des exigences

Organiser un débat démocratique pour l'avenir de la filière aérospatiale

Un véritable débat démocratique national et au niveau européen doit avoir lieu sur ces questions de la recherche mais aussi du développement de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense, qui conditionnent au final l'emploi en France et en Europe.

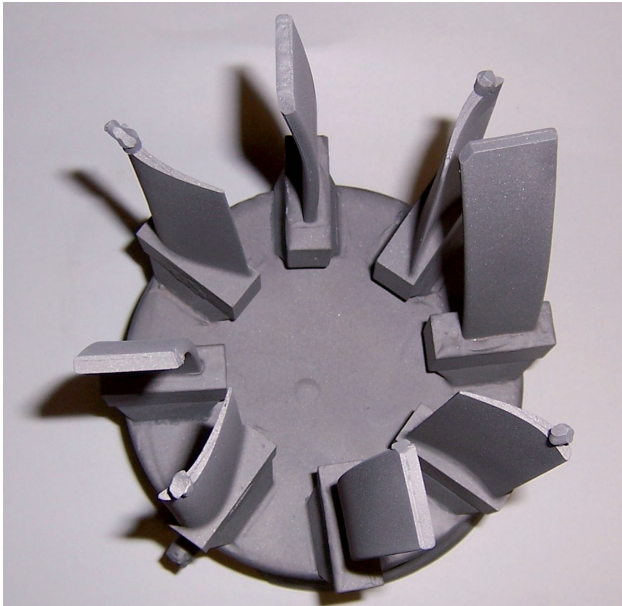


Photo ONERA - «Grappe d'aubes et de segments de joints en alliage de type Nb-Si élaborés par fonderie à cire perdue»

- Convoquer des états généraux de la recherche publique en France.

Dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, des représentants des organismes publics et des entreprises privées, des représentants des personnels et des personnalités de la communauté scientifique doivent être mis autour de la table pour proposer un mode de fonctionnement de la recherche.

- Réaffirmer le rôle majeur de l'ONERA.

- Fédérer les compétences dans le domaine aéronautique et spatial est plus que

jamais nécessaire, afin de permettre à la nation de conserver, renforcer et développer une expertise et un outil de transmission du savoir. Pour cela, des projets à long terme sont indispensables avec des financements pluriannuels, une coopération entre les centres de recherche (et non une compétition stérile et coûteuse) et un décloisonnement des recherches.

- Repositionner le rôle de l'ONERA, en lui redonnant les moyens financiers nécessaires pour investir dans les hommes, la formation et les outils expérimentaux, afin d'assurer à la France toute sa place et sa liberté dans le monde.

Des missions, des objectifs et une organisation de la recherche à décider par un Etat fort

- L'ONERA, en collaboration avec les autres organismes publics, doit être réaffirmé dans ses missions, consistant à s'approprier les résultats de la recherche académique, de les expérimenter et de les appliquer aux finalités liées aux problématiques de l'aéronautique et de l'espace, puis de les transférer aux industriels du secteur.

- Consacrer une partie de son activité à travailler et collaborer avec les laboratoires universitaires, afin de valider et d'intégrer les nouvelles avancées scientifiques. Il doit avoir la capacité de mettre en œuvre des moyens expérimentaux complexes pour valider celles-ci.

C'est par l'ensemble de ce travail que les chercheurs de l'ONERA détiennent une expertise, leur permettant l'analyse et l'évaluation des projets des industriels, servant in fine les intérêts de la nation.

Des fonds publics pour la recherche publique

- Les fonds publics alimentent en priorité la recherche publique, qui est la seule à même de préparer l'avenir du pays et de répondre aux besoins sociétaux, environnementaux et de sécurité à long terme.

Pour assurer un maintien des compétences et des développements à la hauteur des ambitions de la France.

- Une subvention pour l'ONERA à hauteur de 80% de son activité soit 190 M€/an.

- Un plan d'investissement social et matériel pluriannuel pour développer les installations et moyens de recherche de l'ensemble de l'ONERA (matériaux, optique, aérodynamique, combustion, radar...). C'est maintenant URGENT, si la France a pour ambition de maintenir son niveau dans le secteur stratégique de l'aéronautique et du spatial civil et militaire.

- Pour les souffleries, moyens et investissements de l'ONERA : valider le plan déjà présenté en 2014 par l'ONERA de 218 M€ pour le maintien et le développement des 12 grandes souffleries de l'ONERA d'une valeur de 1,5 Md€ (ATP France).

- Rediriger vers la recherche publique 20% du montant annuel du CIR versé aux entreprises privées. Les financements publics accordés aux sociétés privées doivent être mieux encadrés et contrôlés, en s'appuyant sur l'expertise éclairée apportée par les organismes publics tels que l'ONERA.

- Un plan d'embauche avec un rééquilibrage vers les catégories employés/techniciens/ouvriers, un plan de revalorisation des rémunérations (+10%) et des salaires d'embauche, suivi de véritables progressions de carrières (changement de coefficient tous les 4 ans et non tous les 10 ans).

La masse salariale n'est pas une charge mais un investissement !

L'ONERA et ses salariés sont force de proposition d'avenir dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, civil et militaire.

L'ONERA, comme tous les organismes de recherche, a un impérieux besoin de visionnaires, pas de gestionnaires !

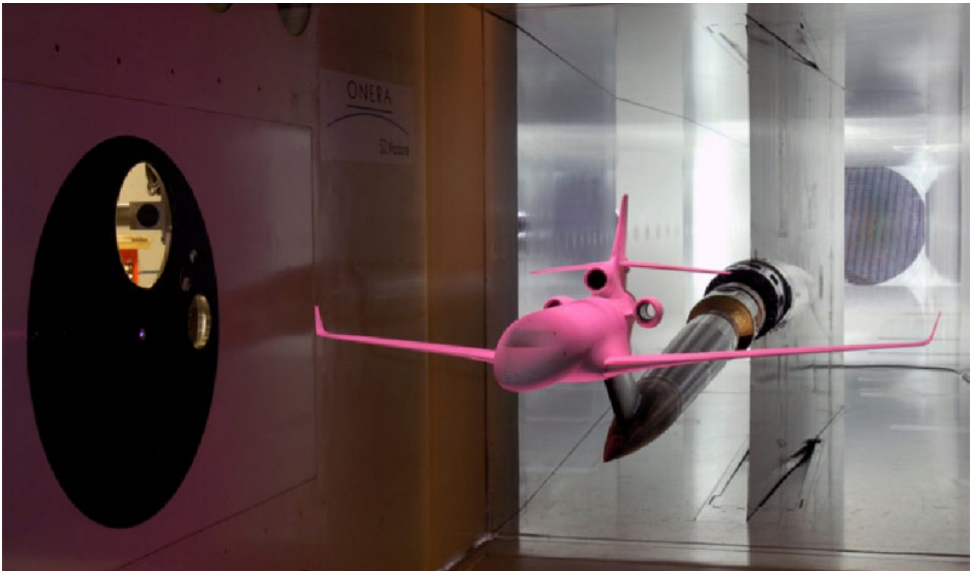


Photo ONERA - Vue du Falcon 7X dans la soufflerie S2 de Modane-Avrieux

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/budget/plf2016/a3115-tll.pdf>

² <http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/plan-d-action-2014/donnees/>

³ Question écrite n° 47665 du 14 janvier 2014 : «l'ONERA est l'EPIC français qui présente les plus faibles pourcentages de subvention par rapport à son budget et par chercheur».

⁴ Question écrite n°15139 du 5 mars 2015, «Pour l'ONERA, la subvention par chercheur est la plus faible des établissements publics industriels et commerciaux de recherche».



Contacts Syndicats CGT-ONERA par régions (Délégués Syndicaux)

Ile-de-France :

DS Châtillon : cgt-cc@onera.fr - 01 46 73 42 70

DS Meudon : cgt-cm@onera.fr - 01 46 23 51 47

DS Palaiseau : cgt-cp@onera.fr - 01 80 38 60 39

Midi-Pyrénées :

DS Toulouse : cgt-ct@onera.fr - 05 62 25 26 13

DS Fauga-Mauzac : cgt-cfm@onera.fr - 05 61 56 63 24

Lille, Modane, Salon-de-Provence :

Contact DSC : cgt-central@onera.fr ou 01 80 38 60 39

